

Séance du : 14 mars 2016

n° 13/2016

L'an deux mille seize, le quatorze mars à 17 heures 30.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 26 février 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'Avignonet Lauragais, siège du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, sous la présidence de Monsieur Georges MERIC.

M. Jean-François PAGES est désigné comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mmes Marie-Gabrielle DAYMIER, Marie-Françoise GAUBERT, Sandrine VALETTE.
Mrs Georges MERIC, Bernard BARJOU, Guy BONDOUY, Jean-Claude de BORTOLI, Alain BOUSQUET, Frédéric CASTELLE, Jacques DANJOU, Bernard FAVROT, Michel FERRET, Bertrand GELI, Gilbert HEBRARD, Michel HUGONNET, Gérard LAMARQUE, Marc MENGAUD, Serge OURLIAC, Jean-François PAGES, Louis PALOSSE, Patrick de PERIGNON, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Armand de PRADIER D'AGRAIN, Jean-Pierre QUAGLIERI, Alain ROUQUAYROL, Serge SERRANO, Marc SIE, Etienne THIBAUT, Pierre VIDAL.

Avaient donné pouvoir :

M.DUTECH à D.VIENNE, P.FRAISSE à P.ESPUNY, JL.GOUXETTE à A.ITIER, P.IZARD à G.DARNAUD, JC.LANDET à P.POUNT-BISET.

En exercice : 63

Présents ou représentés : 35

Délégués suppléants :

Mme Colette CABROL, Nelly CALMET, Pierrette ESPUNY, Marie-Claire GAROFALO, Nathalie NACCACHE.
Mrs Guy DARNAUD, Alain ITIER, Albert MAMY, Pierre MONOD, Pierre POUNT-BISET, Daniel VIENNE.

Excusés :

Mmes Nicole DANJOU, Nicole DURY, Sophie MANIAGO, Patricia RUIZ.
Mrs Michel BROUSSE, Etienne CRESPIY, François DEMANGEOT, Jean-Pierre FLUMIAN, Jean-Claude LAUTRE, Robert LIGNERES, Philippe SOL.

Objet : Demande d'ingénierie 2016 auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne

Vu la délibération n°23/2014 du 15 septembre 2014 portant modification des statuts du Syndicat Mixte du Pays Lauragais,

Vu l'arrêté inter préfectoral du 24 décembre 2014 portant transformation du Syndicat Mixte du Pays Lauragais en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais,

Conformément aux dispositions de la loi MATPAM, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne souhaite être associé à la mise en œuvre des Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux de Haute-Garonne.

Monsieur le Président indique que le dispositif d'animation du PETR du Pays Lauragais peut bénéficier de crédits d'ingénierie dans le cadre des Conventions Territoriales établies avec l'Etat, la Région Midi-Pyrénées / Languedoc-Roussillon, les Départements de l'Aude, de la Haute-Garonne et du Tarn.

Monsieur le Président rappelle qu'au 1^{er} janvier 2015, le Pays Lauragais s'est structuré en PETR, articulé autour de 3 principales missions : la révision du SCOT, le lancement de la nouvelle programmation Leader et l'élaboration du projet de territoire.

Pour pouvoir poursuivre ses démarches de développement territorial, le dispositif d'animation du PETR du Pays Lauragais peut bénéficier de crédits d'ingénierie auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Monsieur le Président indique qu'il incombe au PETR de solliciter ces crédits auprès du Département sur la base des dépenses d'ingénierie inscrites au budget primitif 2016 et pour un montant de 50 000 €.

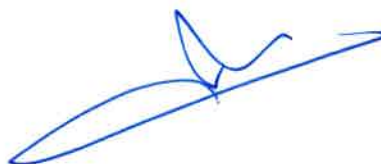
Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- 1°) – **Approuve** le dispositif d'animation tel que présenté,
- 2°) – **Autorise** le Président, ou son représentant, à solliciter les crédits d'ingénierie auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne,
- 3°) – **Autorise** le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à ce dossier.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Fait à Avignonet-Lauragais, le 14 mars 2016.

Le Président



Georges MERIC

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : scot.lauragais@orange.fr